

Plastique : derniers pourparlers pour un traité

Deux blocs de pays s'opposent sur les objectifs de baisse de la production dans le cadre d'un accord mondial

Les négociations pour aboutir à un traité mondial contre la pollution aux plastiques jouent les prolongations. En pleine torpeur estivale, plusieurs centaines de délégués représentant 176 pays membres des Nations unies, les ONG, la communauté scientifique mais aussi l'industrie pétrochimique se retrouvent à Genève du 5 au 14 août pour une sixième et en théorie ultime session. La précédente, organisée à Pusan, en Corée du Sud, en décembre 2024, était déjà censée être la dernière. Las. Faute d'un accord, une date supplémentaire a été ajoutée au calendrier déjà chargé de la diplomatie environnementale (Conférences climat, biodiversité, océan...).

Organisée dans un contexte géopolitique tendu, elle apparaît comme la réunion de la dernière chance pour parvenir à un accord entre deux blocs dont les positions n'ont jamais paru aussi éloignées : d'un côté une centaine de pays, dont ceux de l'Union européenne, poussent pour un traité ambitieux qui s'attaque au problème à la source en fermant le robinet d'une production de plastiques aujourd'hui hors de contrôle ; de l'autre un petit groupe de pays producteurs de pétrole et de gaz emmenés par l'Arabie saoudite, l'Iran et la Russie et soutenus par la Chine et les Etats-Unis s'y oppose fermement et veut cantonner le périmètre du traité à la question de la gestion des déchets et du recyclage.

Les chefs des délégations se sont retrouvés début juillet à Nairobi au siège du Programme des Nations unies pour l'environnement pour préparer le rendez-vous suisse. « Les pays gros producteurs de plastiques vont arriver à Genève avec l'intention qu'il n'y ait pas d'accord du tout ou alors le moins ambitieux possible », avertit une source diplomatique qui participe aux pourparlers pour la France. La ministre française de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, a prévu de se rendre à Genève du 11 au 14 août. Au cabinet de la ministre, on veut toujours croire à « un accord » même si on reconnaît que la mission s'annonce « difficile ». En cas de nouvel échec,

la possibilité d'un retour à la case départ n'est plus exclue : voter une nouvelle résolution lors de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement à Nairobi.

C'est là que tout a démarré en mars 2022. Cent soixante-quinze pays adoptent alors une résolution qualifiée d'« historique » : elle fixe pour objectif d'aboutir d'ici à fin 2024 à un texte juridiquement contraignant visant à mettre fin à la pollution aux plastiques et à la menace protéiforme qu'elle représente pour l'environnement, le climat et la santé humaine.

« Le plastique est une arme de destruction massive. Ici, on ne négocie pas n'importe quel traité, mais le traité le plus important pour la survie de l'humanité depuis l'accord de Paris », rappelle, ulcéré par l'échec de Pusan, le chef de la délégation du Panama, Juan Carlos Monterrey Gomez. « L'his-

toire ne nous pardonnera pas si nous ne parvenons pas à un accord. Chaque jour de retard est un jour contre l'humanité », avertit celui qui s'est imposé comme l'un des leaders des pays qui militent pour un texte ambitieux avec des objectifs de réduction de la production de plastiques.

« Tyrannie du consensus »

Au rythme actuel, celle-ci devrait doubler pour atteindre le milliard de tonnes par an avant 2050. Elle s'accompagne d'une explosion comparable des déchets de plastiques, qui pourraient dépasser les 600 millions de tonnes par an à l'horizon 2040. A l'échelle planétaire, moins de 10 % sont recyclés, près de la moitié sont enfouis dans des décharges et 19 % sont incinérés. Le reste (22 %) se retrouve dans l'environnement et notamment dans les océans. Poison

pour les écosystèmes et la santé humaine, le plastique est également un danger pour le climat. Selon les estimations du programme des Nations unies pour l'environnement, la part des émissions liées à la seule production de plastiques, qui repose sur l'extraction et la transformation d'énergie fossile, devrait quasiment quadrupler d'ici à 2050, pour représenter 15 % des émissions globales de gaz à effet de serre.

Les négociations achoppent précisément sur la question de la production. Une majorité de pays emmenés par la « coalition de haute ambition » et soutenus par les ONG et la communauté scientifique défend un texte qui grave dans le marbre des objectifs globaux de réduction. Le Rwanda et le Pérou, deux pays moteurs de la coalition, ont proposé, sans succès, d'inscrire dans le texte une

baisse de 40 % entre 2025 et 2040. L'Arabie saoudite et les Etats pétrogaziers ne veulent pas en entendre parler : pas question, pour eux, de se priver de la manne que représente l'industrie du plastique et en particulier des emballages.

Premier producteur mondial de plastiques, la Chine soutient, dans l'ombre, la position de ces pays, tout comme l'Inde et le Brésil. En visite en Chine le 29 et le 30 mai, la ministre de la transition écologique française n'est pas parvenue à convaincre son homologue.

Lors de la Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC) organisée du 9 au 13 juin sous l'impulsion de la France, 95 pays ont signé l'appel de Nice pour exiger « l'adoption d'un objectif mondial visant à réduire la production et la consommation de polymères plastiques primaires à des niveaux durables ». Une manière, avant le

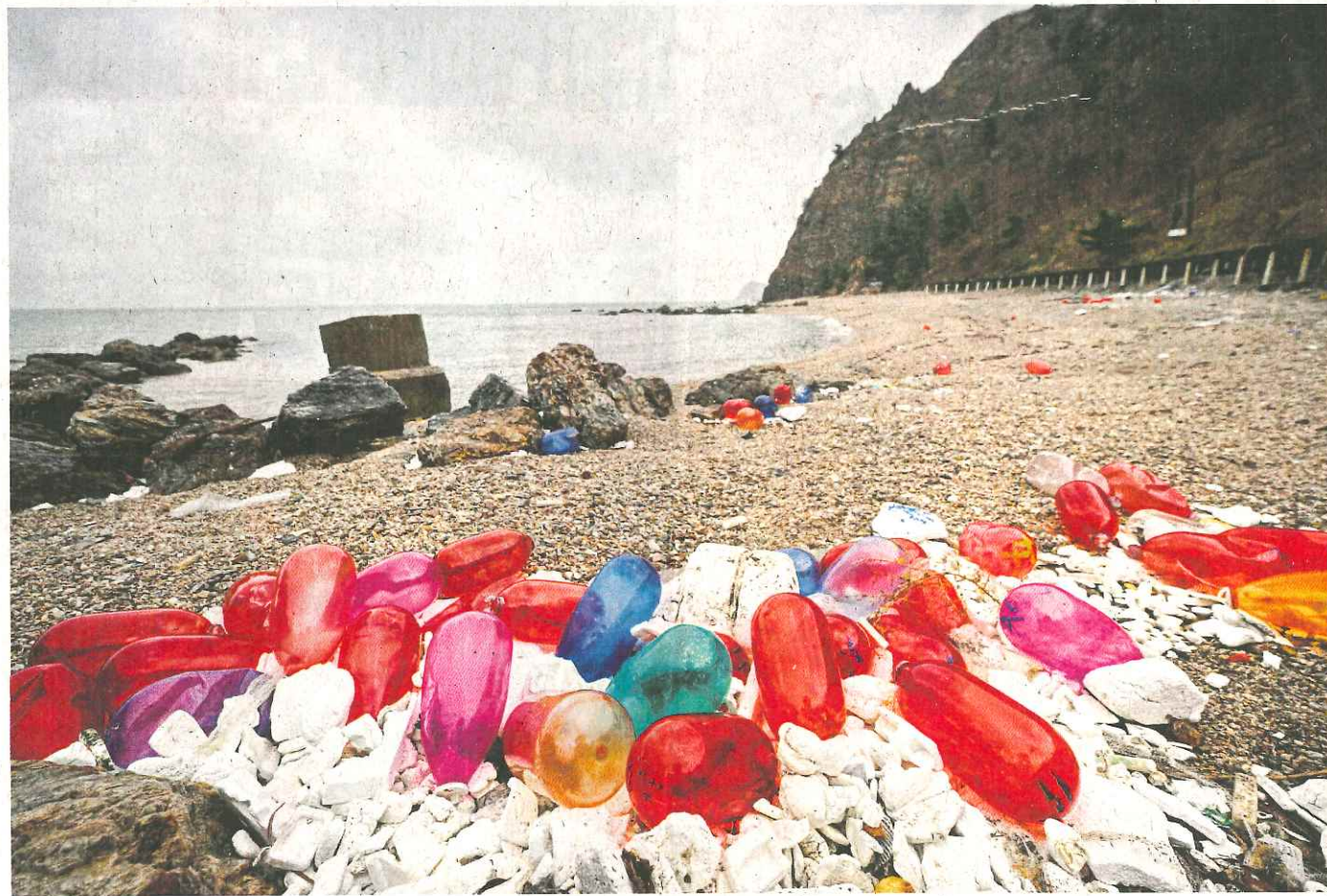
Un petit groupe de pays producteurs de pétrole et de gaz ne veut pas d'accord, ou le moins ambitieux possible

rendez-vous crucial de Genève, de renforcer la pression sur la Chine et les Etats-Unis : les deux plus gros consommateurs de plastiques freinent les négociations depuis le début en s'opposant à toute forme d'obligation juridique globale au profit d'engagements volontaires au niveau national.

Juriste au Centre pour le droit international de l'environnement, Andres Del Castillo estime que la déclaration de Nice, au-delà du signal politique, peut « mettre un terme à la tyrannie du consensus qui empêche tout progrès depuis des décennies dans les discussions multilatérales sur l'environnement ». En d'autres termes, aboutir à Genève à un traité ambitieux par un vote sans les Etats qui veulent l'affaiblir et utilisent la règle onusienne du consensus comme un droit de veto. C'est l'option défendue par le Pérou, moteur depuis le début des négociations : aboutir à « un traité des consommateurs » qui s'imposeraient aux « producteurs ».

Du côté de la diplomatie française, on reconnaît que « la possibilité du vote est une option sur la table » mais que l'objectif reste de « parvenir à un accord ambitieux par consensus ». Et la France compte sur une inflexion de la Chine pour y parvenir. « Il faut faire basculer les pays producteurs, qu'ils trouvent aussi leur intérêt dans l'accord sinon sa portée sera amoindrie, confiait au Monde Agnès Pannier-Runacher après l'UNOC. Il faut faire miroiter à la Chine qu'elle peut devenir la championne des alternatives au plastique ; elle a déjà la chaîne de production du bambou. » Ce sera plus compliqué avec l'Arabie saoudite ou l'Iran. ■

STÉPHANE MANDARD



Sur une des plages de l'archipel de Miaodao, au large de Yantai (province de Shandong), en Chine, le 25 novembre 2024. JADE GAO/AFP

L'appel de scientifiques à combattre un « danger grave pour la santé »

Plusieurs institutions scientifiques lancent une initiative pour documenter dans la durée les effets sanitaires des plastiques

La pollution aux matières plastiques n'est pas seulement une menace pour l'environnement ou le climat, c'est également « un danger grave et croissant pour la santé humaine et planétaire ». A la veille de l'ouverture à Genève, le 5 août, d'une dernière session de négociations pour aboutir à un traité mondial contre la pollution aux plastiques, la communauté scientifique tire la sonnette d'alarme sur un péril qu'elle considère largement « sous-estimé ». Une trentaine de chercheurs des plus grandes institutions académiques publient, lundi 4 août, dans la revue *The Lancet* un rapport qui compile les données les plus récentes sur les impacts sanitaires des plastiques. Sur le modèle de ce qui existe pour le climat, ils lancent le « *Lancet Countdown on Health and Plastics* », une boussole mondiale qui documentera dans la durée leurs effets sur la santé.

Le rapport rappelle que les plastiques, à chaque étape de leur cycle de vie (production, usage, recyclage, élimination), sont à l'origine de maladies et de décès par dizaines de milliers qui frappent d'abord les populations les plus

précaires, et que les pertes économiques liées à ces pathologies sont estimées à plus de 1500 milliards de dollars (environ 1300 milliards d'euros) par an.

Les chercheurs préviennent que ces coûts vont s'aggraver si la production de plastiques reste incontrôlée : au rythme actuel, elle devrait tripler par rapport au niveau de 2019 pour atteindre 1,2 milliard de tonnes par an à l'horizon 2060. Moins de 10 % sont recyclés au niveau mondial, si bien qu'on évalue aujourd'hui à 8 milliards de tonnes les déchets de plastiques qui polluent la planète.

Les premières victimes sont les ouvriers qui travaillent sur les sites de production de polymères avec une estimation « prudente » d'au moins 35 000 décès prématurés par an en raison de leur exposition à toute une série de substances chimiques toxiques comme le benzène, le formaldéhyde, le chlorure de vinyle ou encore le dioxyde de soufre. Les populations vivant à proximité des installations industrielles sont aussi à risque. Selon un rapport de Greenpeace publié le 22 juillet, environ 16 millions de personnes vivent à moins de 5 km d'une plate-

Les émissions de particules fines de l'industrie seraient responsables d'au moins 158 000 décès prématurés chaque année

forme productrice de plastiques. Les seules émissions de particules fines de l'industrie seraient responsables d'au moins 158 000 décès prématurés chaque année, dont près de 75 % en Chine, le premier producteur de plastiques, et en Asie. Les communautés qui vivent autour des décharges à ciel ouvert sont également particulièrement exposées : on estime que 57 % des déchets de plastiques sont encore brûlés à l'air libre.

Les plastiques représentent aussi un danger pour les consommateurs. D'abord parce qu'ils sont constitués de plus de 16 000 substances chimiques. Pour les deux tiers, les données toxicologiques

font défaut. Pour les autres, plus de 4200 sont considérés comme « hautement dangereux » parmi lesquels 1500 cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction. PFAS, bisphénols, phtalates, PCB, retardateurs de flamme... tous ces polluants imprègnent l'ensemble de la population, y compris *in utero*. Leur exposition est associée à une cohorte de pathologies : cancers, infarctus, obésité, diabète de type 2, maladies cardiovasculaires, hypertension, infertilité, naissances précoces, diminution des capacités cognitives : « l'ampleur réelle des effets néfastes de ces produits chimiques sur la santé est sous-estimée », commentent les auteurs.

Quatre indicateurs

Autre sujet de préoccupation, les micro- et nanoplastiques. Chaque semaine, une nouvelle étude renseigne un peu plus notre contamination : urine, sang, lait maternel, placenta, cerveau, testicules... Le rapport appelle à multiplier les recherches pour mesurer l'étendue des effets délétères.

Des études récentes ont révélé une autre dimension insoupçonnée : les microparticules de plasti-

ques peuvent servir d'habitat à toutes sortes de bactéries pathogènes. Cette « plastisphère » participe à l'expansion de l'antibiorésistance dans l'environnement, alertent les scientifiques. Avec le « *Lancet Countdown* », soutenu par un consortium regroupant le Boston College, l'université de Heidelberg, le Centre scientifique de Monaco et la Minderoo Foundation, ils entendent désormais suivre l'évolution de la « crise des plastiques » et de ses conséquences sur la santé à partir de quatre indicateurs principaux.

Le premier concerne les émissions de polluants liées à la production. Les chercheurs ambitionnent de mesurer la production de plastiques et de déchets générés par pays mais aussi le volume de produits chimiques intégrés, de gaz à effets de serre rejetés et de polluants (air, sol, eau) à chaque étape : fabrication, recyclage, enfouissement ou incinération.

Le deuxième indicateur concerne les expositions environnementales et humaines. Les chercheurs envisagent de multiplier les campagnes de mesure de microparticules ou de substances chimiques dans l'environne-

ment, dans les produits de grande consommation et dans les organismes. Le troisième indicateur consiste à surveiller tous les effets sur la santé induits par l'exposition aux plastiques ainsi que leur coût économique. Le dernier indicateur vise à rendre compte des engagements et des mesures prises par les Etats (mais aussi par le secteur privé ou les organisations non gouvernementales) pour réduire la production de plastiques et leurs effets sur la santé.

Ce système de suivi indépendant s'inspire du « *Lancet Countdown* » sur le climat. « Le « *Lancet Countdown* » a joué un rôle-clé dans la décision d'intégrer la santé humaine dans les négociations annuelles sur le climat à partir de la COP28, commente Philip J. Landrigan (Boston College), auteur principal de l'étude et coprésident du nouveau *Lancet Countdown*. Notre objectif est de placer la santé au centre des discussions sur la crise des plastiques, qui a longtemps été éclipsée par la crise climatique, deux crises majeures pourtant étroitement liées, l'une et l'autre découlant d'une mauvaise utilisation des énergies fossiles. » ■

ST. M.